

RESULTAT DU VOTE
Nombre de présents ou
représentés : 28
Voix favorables : 26
Voix défavorables : 1
Abstentions : 1

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 12/03/2024

DELIBERATION
n° CA 2024 - 08

relative à l'approbation du bilan d'utilisation des crédits CVEC

Vu le code de l'éducation, notamment l'article D. 841-9,

Vu le décret n° 2022-1509 du 1er décembre 2022 portant modification des dispositions relatives à la contribution de vie étudiante et de campus,

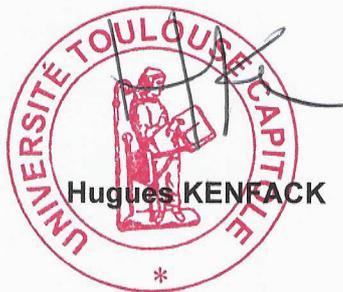
Vu le décret n°2022-1536 du 8 décembre 2022 portant création de l'Université Toulouse Capitole en approbation de ses statuts,

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide :

Article unique

Le conseil d'administration approuve le bilan d'utilisation des crédits CVEC encaissés au titre de l'année budgétaire 2023, dans le document annexé à la présente délibération.

Le président du conseil d'administration,



Hugues KENFACK

ANNEXE

Ce bilan porte sur les points suivants :

- Recette perçue au titre de la CVEC pour l'année budgétaire 2023
- Exécution des dépenses par thématiques

Montant de la recette encaissée en 2023 au titre de la CVEC :

Année universitaire	Effectif	Montant/étudiant	Montant total
2022/2023	20 697	70.38 €	1 456 813.54 €

Un 1^{er} versement a été encaissé en janvier 2023 pour un montant de 718 272 € calculé sur la base des effectifs communiqués en octobre 2022.

Le versement final a été perçu en juillet 2023 à hauteur de 738 541.54 € après communication des effectifs définitifs.

Le montant encaissé au titre de l'année budgétaire 2023 s'élève donc à **1 456 813.54 €**.

Consommation d'autorisation d'engagement (AE) 2023 par thématique :

L'exécution des dépenses est basée sur la consommation des AE des différents services ou départements attributaires des crédits CVEC : département des activités physiques et sportives, espace culturel, bureau de la vie étudiante/FSDIE et cellule handicap, médecine préventive, IUT Rodez et vie du campus.

2023	AE
DAPS	144 549 €
Espace culturel	76 909 €
FSDIE/Handicap	400 819 €
Médecine Préventive	187 995 €
IUT Rodez	7 393 €
Vie du campus	386 967€
TOTAL	1 204 632 €

Répartition des dépenses significatives par thématiques :

- **Favoriser l'accompagnement social des étudiants et participer aux projets portés par les associations d'étudiants :**

400 k€ destinés à cette thématique dont :

- **124.9 k€ d'aides sociales** pour 129 étudiants en situation de précarité,
- **49.8 k€ d'aides exceptionnelles d'urgence** pour 249 étudiants,
- Une enveloppe de **14 k€** pour l'aide alimentaire avec un octroi de 4745 repas,
- **72.6 k€** alloués aux associations d'étudiants dans le cadre de projets,
- **133.7 k€** destinés à l'accompagnement des étudiants en situation de handicap.

- **Développer la pratique sportive**

144 k€ destinés à cette thématique, les dépenses notables étant :

- **30 k€** alloués à l'association UT Cap,
- **13.7 k€** afin d'améliorer l'offre sportive (location de terrains golf, escalade...),
- **10 k€** concernant l'achat d'équipements et matériels sportifs,
- **70.6 k€** pour la prise en charge de sorties (biathlon/ski, randonnées...) et encadrement sportif.

- **Faire vivre l'art et la culture**

76.9 k€ destinés à cette thématique, dont les coûts les plus importants concernent pour :

- **15.9 k€** la pratique d'ateliers artistiques (photographie, chorale, musique, sérigraphie...),
- **4.2 k€** la prise en charge financière de billets (spectacles, concerts...) destinés aux étudiants,
- **33.2 k€** la programmation artistique et culturelle : exposition peinture, photographie, intervenants artistiques.

- **Prévention des soins et santé**

Les 187.9 k€ correspondent à la subvention versée à l'université de Toulouse pour la mise à disposition sur le campus de personnels soignants et d'actions de prévention dans le cadre du Service Interuniversitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SIMPPS).

- **Divers : vie du campus**

Les 386.9 k€ correspondent aux recrutements visant à améliorer l'accueil des étudiants (renforcement du pôle vie étudiant, handicap, actions de communication...), promouvoir des actions de sensibilisation égalité/violences sexistes et sexuelles, la mise à disposition de plateforme d'accès au logement et l'aménagement de salles dédiées aux étudiants.